

Du lundi 16 au vendredi 20 janvier 2023

Accueil d'une délégation de la Chambre des Conseillers du Royaume du Maroc

Le Sénat a accueilli, du lundi 16 au vendredi 20 janvier 2023, une délégation de la Chambre des Conseillers du Maroc, composée de cinq Conseillers parlementaires, accompagnés par une fonctionnaire, présidée par M. Moulay Messaoud AGNAOU, président de la commission des finances, de la planification et du développement économique, pour une visite d'études sur le contrôle des finances publiques, dans le cadre du jumelage européen entre le Sénat et la Chambre des Conseillers.



Après un entretien avec le Secrétaire général du Sénat et le Directeur des Relations internationales et du Protocole, la délégation s'est longuement entretenue avec les Sénateurs Claude RAYNAL, président de la commission des finances, Jean-François HUSSON, rapporteur général de la commission des finances, Sylvie VERMEILLET, vice-présidente de la commission des finances et co-auteurice d'un rapport d'information au nom de la délégation sénatoriale à la prospective sur l'avenir des dettes publiques, et René-Paul SAVARY, président de la mission d'évaluation et de contrôle

de la sécurité sociale. De nombreux sujets ont été abordés au cours de ces entretiens : la réforme de la protection sociale au Maroc, la réforme des retraites en France, le rôle du Sénat comme contre-pouvoir, les pouvoirs de contrôle sur pièces et sur place de la commission des finances et de la commission des affaires sociales, les prérogatives et le rôle des rapporteurs spéciaux de la commission des finances, la place de l'opposition, les programmes de contrôle de ces commissions, l'irrecevabilité financière, la fiscalité locale, l'apport des expertises extérieures, l'assistance de la Cour des comptes au Parlement français, etc.

La délégation a également assisté à la réunion de la commission des finances du mercredi 18 janvier, dont l'ordre du jour était une table-ronde avec des représentants des associations d'élus locaux, en présence du président de la première chambre de la Cour des comptes, consacrée aux suites à donner à une enquête de la Cour réalisée en application de l'article 58-2° de la loi organique relative aux lois de finances de 2001, sur les scénarios de financement des collectivités territoriales.



Par ailleurs, après avoir assisté aux questions d'actualité au Gouvernement en séance publique, la délégation s'est entretenue avec M. Christian CAMBON, président du groupe d'amitié France-Maroc, président de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées.

La délégation a également bénéficié de l'expertise de l'Inspection générale des finances, représentée par M. Pierre CUNÉO, inspecteur des finances, de la Cour des comptes, où elle a échangé avec MM. Jean-Marie BERTRAND, président de chambre honoraire et chef de projet pour le jumelage entre la Cour des comptes marocaine et la Cour des comptes



française, Frédéric ANGERMANN, conseiller-maître à la première chambre, et Sébastien LEPERS, directeur des relations internationales, de l'audit externe et de la francophonie, qui lui ont présenté les missions et les activités de la Cour des comptes, et Adrien GAFFIER, chef du service de la commission des finances de l'Assemblée nationale, qui a notamment présenté le "printemps de l'évaluation".

La délégation marocaine a appelé à poursuivre cette coopération sur le champ de compétences de la commission des finances, une fois le jumelage achevé, c'est-à-dire après la fin mars 2023, sur des bases bilatérales, au titre du protocole de coopération parlementaire du 16 avril 2015.

Xavier DUPRIEZ – Tél. : 01.42.34.32.06 –
Courriel : x.dupriez@senat.fr